



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 09 / 02 / 2026 à 13:09

Date de publication : mardi 1 juillet 2025 à 11:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr



Boutique l'essentiel

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 000 euros

Siège social : 6 rue du centre, 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 27 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : Boutique l'essentiel

Siège : 6 rue du centre, 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

Durée : quatre vingt dix neuf (99) ans ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet :

le négoce et la vente de vêtements, sous-vêtements pour hommes, femmes, enfants, tous textiles, chaussures, la vente de tous produits et accessoires destinées aux personnes sous chimiothérapies ainsi que l'organisation d'ateliers et de petits cercles

de rencontres entre patients, mercerie et petits travaux de retouche,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ou s'y rattachant directement ou indirectement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Mélanie DURAND (née GILIBERT), demeurant 4 rue de la Meyrandière 38150 Saint Romain de Surieu,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VIENNE.

POUR AVIS

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/dedc6473-31cf-4ea2-81ae-c875ada0f8b3-form-instance>